

ANNEXE II

Les mentions relatives au vieillissement peuvent être apposées conformément aux indications suivantes :

Pour le Rhum :

Durée de vieillissement	Mentions
égale ou supérieure à 6 mois	Brun
égale ou supérieure à 1 ans	Elevé sous bois (ESB)
égale ou supérieure à 3 ans	Vieux, Très vieux Very old VO
égale ou supérieure à 4 ans	Vieille réserve Réserve spéciale Cuvée spéciale VSO
égale ou supérieure à 6 ans	Millésime aaa Hors d'âge Extra vieux Extra old XO Grande réserve